# LAVALUS

# ARRÊTÉ MUNICIPAL

# N° TEQ 2022-798 DU 28 SEPTEMBRE 2022

ARRÊTÉ PROVISOIRE DE MODIFICATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT RUE DE LA FILATURE (DEMENAGEMENT)

Nous, maire de la Ville de Laval,

Vu les articles L 2213-1 et suivants du code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et suivants,

Vu l'article R. 610-5 du Code pénal,

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 modifié relatif à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – huitième partie – signalisation temporaire),

Vu notre arrêté n° 54/2022 en date du 29 juin 2022 portant délégation de fonctions à Monsieur Philippe Doudard, directeur voirie, éclairage public et propreté urbaine,

Considérant que l'exécution d'un déménagement 95 rue de la Filature nécessite la réglementation de la circulation et du stationnement dans ladite voie,

# ARRÊTONS

is also because the paint is a short of the wilding a second the recognition will

Article 1er

Le LUNDI 3 OCTOBRE 2022, entre 9h00 et 17h00, un camion de déménagement est autorisé à stationner rue de la Filature, au droit du n° 95.

#### Article 2

Un couloir de circulation de 3,50 mètres est maintenue en permanence sur la chaussée.

#### Article 3

Le cheminement des piétons est dévié et sécurisé par le déménageur chargé du déménagement et sous sa responsabilité.

#### Article 4

Les mesures de protection, de balisage du cheminement piétonnier sont mises en place par le demandeur chargé du déménagement et sous sa responsabilité.

### Article 5

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la date de la mise en place de la signalisation qui les portera à la connaissance des usagers.

#### Article 6

Les intéressés disposent d'un délai de deux mois à compter de la notification pour déposer un recours devant le Tribunal Administratif, 6 allée de l'Ile Gloriette à NANTES 44041 Cedex, contre le présent arrêté. Le Tribunal Administratif de Nantes peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>.

ali korregioni dicinata kamilini kir ali matalia a kilikata kamili di 10 kilikata ili maji bila kalendir. Nama ni katalia ali kamilin matalia kamilini di matalia kamilini di 10 kilikata kamilini kamilini ka Nama ni kala di kamilini kamilini matali kamilini kamilini kamilini matalia kamilini kamilini kamilini kamilini

# Article 7

Monsieur le directeur général des services de la ville, Monsieur le Directeur départemental de la Sécurité Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le maire.

Pour le maire et par délégation,

Le Directeur Voirie,

Eclairage Public et Propreté Urbaine,

Philippe Boudard

Affichéte: 29 SEP. 2022

Ékécutoire le : 2 9 SEP. 2022